La Clef du Cabines

roni, qui est une espece de Résutation des prins cisaux points.

Tiberté renduë à la République de San - Ma-Tino.

Après ce que nous avons montré de l'affaire de San. Marino il y a deux mois, on pouvoit s'atten. dre de la voir bientôt terminée, & les choses remiles fur le pied qu'elles écoient avant l'émeute. Mr. Anriquez, Commissaire du St. Siege, nommé pour y travailler, s'est rendu à San Marino; un Avocat appellé Laurenzo, est allé l'y joindre par ordre du Pape, afin de l'aider dans la recherche de l'état des événemens passés: & enfin le 4. Fevrier Mr. Enriquez fit échouer tous les desseins de ceux qui s'étoient portés à troubler la République, en cessant, annullant & déclarant pour non avenu tout ce qui y avoit été foit par le Cardinal Alberoni, & en la rétablissant en consequence dans la possession & jouissance de son ancienne liberté. Il avoit ordonné auparavant par un Decret accepté par le Sénat, que les Criminels Belzoppi & Lolli. auteurs, ou causes des desordres, fussent bannis à perpétuité des Terres de San Marino.

II. Le Cardinal Alberoni, qui aprés le tumultueux événement de San. Marino étoit retourné à Ravennes, en partit peu de tems aprés pour Rome, où il arriva le 1. Janvier, étant relevé dans sa Légation de la Romagne par le Cardinal Marini. Il n'a pas vû fi - tôt le Pape, ne s'étant rendu que le 21. à son audience pour la premiere fois. Mois le Cardinal Corfini, & la plupart des autres Cardinaux n'ont point tardé à lui aller rendre leur visite. L'effaire dont il étoit regardé comme l'auteur, a fait encore du bruit pendent quelque tems, & tous les discours n'ont cessé à cet égard, que depuis que Mr. Entiquez l'a terminée absolument. Cependant l'on peut dire du Cardinal Alberoni, que tout le peuple de Ravennes ne l'a vû partit QU'EVEC